

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication**

Comprendre la politisation de la petite enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles

Une approche inductive auprès des directions des
milieux d'accueil de la petite enfance

ANNEXES

Autrice : Maud Tasca
Promotrice : Professeure Kenza Amara-Hammou

Année académique 2025-2026

Master (120) en sciences politiques orientation générale, à
finalité spécialisée : les échelles du politique (horaire décalé)

Table des matières

Annexe 1 : Le tableau des entretiens exploratoires et de récolte des données	3
Annexe 2 : Grille des entretiens exploratoires.....	4
Annexe 3 : Retranscription des entretiens exploratoires (ex. entretien 0).....	5
Annexe 4 : Entretiens de récolte de données et présentation des résultats.....	14
4.1 Retranscription des entretiens de récolte des données (ex. des entretiens 1 et 2).....	14
4.1.1 Retranscription de l'entretien 1	14
4.1.2 Retranscription de l'entretien 2.....	19
4.2 Tableau complet des annotations et de présentation des résultats.....	24
Annexe 5 : Notes analytiques des catégories conceptualisantes	32

Annexe 1 : Le tableau des entretiens exploratoires et de récolte des données

Référence	Nom ¹	Fonction	Province	contact	date	RDV	type d'entretien	durée	services
Entretien 0	/	Professeur/Docteur		par mail	22-01-25	distanciel	exploratoire	00:45:25	
Entretien 00	/	Directeur		par mail	29-01-25	distanciel	exploratoire	01:04:25	
Entretien 1	Fiona	Directrice	Namur	en direct	12-02-26	présentiel	récolte de données	00:56:11	crèches/SAE/SAEMD
Entretien 2	Coline	Directrice	Hainaut (THUIN)	en direct	18-02-26	présentiel	récolte de données	00:45:49	SAE
Entretien 3	Valérie	Directrice	Namur	en direct	09-03-26	présentiel	récolte de données	00:30:02	SAE/crèches
Entretien 4	Mathilde	TPMS responsable	Hainaut (Lobbes)	en direct	12-03-26	présentiel	récolte de données	01:01:11	crèches/AES
Entretien 5	Antonia	Directrice	Luxembourg	en direct	17-03-26	présentiel	récolte de données	00:54:26	SAE(/crèche)
Entretien 6	Séverine	Directrice	Hainaut (Ath)	en direct	30-03-26	présentiel	récolte de données	00:45:39	SAE/SAEMD
Entretien 7	Monique	Directrice	Hainaut (La Louvière/Binche)	par mail	13-04-26	présentiel	récolte de données	00:59:57	crèche/AES
Entretien 8	Mégane	Directrice	Hainaut (Mons)	par mail	16-04-26	présentiel	récolte de données	00:47:53	SAE
Entretien 9	Naëlle	Directrice	Hainaut (Fleurus)	par mail	18-05-26	présentiel	récolte de données	00:35:31	Crèche/AES
Entretien 10	Monia	Directrice	Hainaut (Charleroi)	par mail	21-05-26	présentiel	récolte de données	00:42:00	SAE
Entretien 11	Angélique	Directrice	Bruxelles	par mail	20-05-26	distanciel	récolte de données	00:20:55	SAE/Crèches
Entretien 12	Salomé	Directrice	Hainaut (Seneffe)	par mail	20-05-26	distanciel	récolte de données	00:51:50	Crèches

¹ Les prénoms utilisés sont des pseudonymes

Annexe 2 : Grille des entretiens exploratoires

Thématiques	Questions et sous-questions
Enfance	Comment définir l'enfance ? Quelle vision de l'enfance a-t-on en Belgique ? Que signifie la qualité dans le secteur de l'enfance ? La qualité est-elle un droit en Belgique ? Les enfants sont-ils en mesure de jouir de leur droit ? Un enfant est-il égal à un enfant ? Sur quoi base-t-on les décisions quand il s'agit de prendre des mesures qui concernent les enfants ? Qui sont les acteurs dans le secteur de l'enfance ?
Politisation	L'enfance est-elle considérée comme un problème public ? Qui définit le problème ? Comment est-il défini ? Qui est le propriétaire des politiques de l'enfance ? Qui instruit les politiques, distribue les tâches liées à la résolution ? Est-ce que l'enfance est un enjeu politique ? Est-ce que l'enfance est politisée ? Qu'est-ce qui n'est pas politisé dans le secteur de l'enfance et qui devrait l'être selon vous ? Y a-t-il des éléments liés à l'enfance qui ont fait l'objet d'une politisation à un moment donné mais qui n'ont pas été plus loin ? Des réformes jamais mises en œuvre ?
Démocratie	Qu'est-ce que la démocratie pour vous ? Comment vous la définissez ? Quelles sont ses composantes ? A quoi voit-on que nous sommes en démocratie ? Dans le contexte démocratique de notre pays, quelles seraient les mesures à prendre au niveau de l'enfance pour respecter ces principes de base (égalité, liberté, état de droit, autres dimensions ?)

Annexe 3 : Retranscription des entretiens exploratoires (ex. entretien 0)

Retranscription : Entretien exploratoire du 22/01/2025

(Formulation de base : présentation, demande d'autorisation d'enregistrer, explication du contexte de la demande).

Donc, ma première question qui est très générale, c'était avoir votre avis : dans notre pays, quelle vision, on a de l'enfance ?

Je pars du principe où il y a beaucoup de compétences : petite-enfance, enseignement, protection. Et à chaque fois, il y a une vision de l'enfance qui est portée, qui peut être parfois même différente d'un secteur à l'autre, alors qu'on parle au final de la même personne. Et voilà, je voulais avoir votre avis.

Je crois qu'il n'y a pas une vision de l'enfance, mais en Belgique, ça dépend un peu du secteur aussi. En tout cas, on ne peut pas passer le fait qu'on est dans un système très difficile, avec une césure institutionnelle entre le 0-3 et le 3-6. On est quand même victime de cette longue histoire où le 0-3 était vu comme une garde d'enfants avec une fonction économique, c'est-à-dire l'emploi des femmes. Et donc, les institutions préscolaires, 3-6, étaient vu comme faisant en partie du système éducatif, alors que les crèches n'en ont pas fait partie. Donc, quand on parle de l'image de l'enfant, ce sont des deux images de l'enfant très différentes.

L'image de l'enfant le plus jeune, c'est un enfant, quand même assez passif. Ce n'est que depuis peu où on voit les enjeux éducatifs de cette période-là. Alors que l'enfant dans l'école maternelle, et surtout, l'école maternelle est vue généralement comme une préparation à la vraie éducation qui se passe après 6 ans.

C'est l'histoire, ce n'est peut-être plus vraiment vrai aujourd'hui, mais on voit encore beaucoup dans la manière dont ces secteurs sont gérés comment on parle des professionnels aussi bien des enfants et aussi bien du rapport aux parents que ce sont quand même encore, des visions très différentes.

Et dès lors, ça explique bien la différence des qualifications des professionnels.

On a des listes d'attente pour les enfants de deux ans et demi, mais dès qu'ils ont deux ans et sept mois, il n'y a plus de liste d'attente, etc.

Donc, il n'y a pas une vision de l'enfant. Cela étant dit, c'est quand même de plus en plus une vision de l'enfance, comme un investissement qui doit générer des retours ultérieurement.

Et donc, c'est « enfant comme investissement ». Ça change l'image de l'enfant. La valeur de l'enfance, ce n'est pas dans l'enfance, dans le devenir adulte. Donc par exemple, en Flandre, on a des projets pilotes sur l'intégration crèche et école maternelle. La question que les politiques posent sur ces expériences, comment est-ce que ça va influencer les apprentissages et la préparation à l'école primaire.

Et ce que ça signifie pour l'enfant même, dans sa transition, dans son bien-être, etc. ne fait pas parti du débat sur ces expériences.

Alors, ma première remarque par rapport à ce que vous dites, c'est qu'au final, je me rends compte que même si c'est communautarisé, on a peu près la même chose en Wallonie qu'en Flandre.

On a quand même une césure institutionnelle. Elle est quand même notre contentieux commun historiquement.

Et que l'enfant s'est vu effectivement comme une préparation à plus tard. Avec des emplois qui sont dévalorisés des deux côtés dans la petite enfance par rapport à l'apport.

Donc ça veut dire qu'au final, si je vous comprends bien, c'est qu'on ne réfléchit pas autour des enfants. Enfin, on ne pense pas l'enfant. En tant que tel, on pense l'enfance plutôt comme un enjeu pour l'avenir.

Tout à fait. Le système éducatif est quand même très influencé par les résultats médiatiques de la Belgique, des deux communautés, etc. Donc ça intervient beaucoup quand même sur la vision, sur la fonction de l'école.

Et dans la petite enfance, il y a quand même beaucoup ce discours sur les 1000 premiers jours, qui est quand même un discours, une pensée très déterministe. Pas dans son intention, mais dans la manière dont ça s'est développé. Déterministes, quand tout se joue, et puis c'est selon la personne qui vous parle, c'est que tout se joue avant 3 ans, avant 6 ans, avant 8 ans, ça évolue un peu.

Et donc ce « tout se joue » aussi, c'est quand même une vision sur ce que l'enfant est attendu de devenir plutôt que ce qu'il est.

Et donc, en terme d'enjeux politiques, on est plutôt sur ce que va devenir l'enfant, plutôt sur ce qu'il est maintenant.

Mon sujet de mémoire serait vraiment de questionner cette enfance en tant qu'enjeu politique et voir un peu comment il est politisé, de quelle manière il arrive dans le champ politique.

Et en fait, je me demande si au final, c'est un vrai intérêt politique parce qu'on les voit peu dans les discours politiques. On les voit de temps en temps quand on sait que ça va être un enjeu électoral.

Ici, dans la petite enfance, c'est beaucoup « les places », « les places d'accueil ».

Mais voilà, mon sentiment par exemple, c'est que c'est fort centré sur les parents. Il faut une place pour les parents, pour que les parents puissent aller travailler.

Voilà, tout à fait. Donc ça se voit dans plusieurs choses, par exemple, comme vous dites. Et c'est traduit dans des politiques où les politiques essaient de créer le plus possible de places avec un budget restreint. Et donc des places subventionnées, ensuite des places non-subventionnées. Il s'ensuit des réglementations qui permettent de réduire les frais, comme des exceptions sur les qualifications requises, l'augmentation de nombre d'enfants par adultes, etc. Le fait que dans les petites structures, non subventionnées, on est moins exigeants sur

l'infrastructure, etc. Donc c'est bien des exemples qui montrent que le point d'attention n'est pas l'enfant mais les parents.

On a vu la même chose en Flandre avec plusieurs gouvernements qui ont augmenté le nombre d'enfants par adultes. Jusqu'il y a trois ans ou quatre ans, le scandale éclate, on a revu un tout petit peu à la baisse le nombre d'enfants par an, mais on a toujours des réglementations très flexibles sur les qualifications requises, etc.

Donc tout est sur la création des places. Donc c'est un choix. Quand quelque chose est proposé pour augmenter la qualité. La réponse est toujours "ah oui mais, ça va peut-être coûter des places". C'est toujours la réponse politique et c'est encore le cas aujourd'hui.

C'est un secteur qui ne sait pas généré économiquement de l'argent. Enfin voilà, c'est pas possible. Au niveau politique, même au niveau institutionnel, avant, je travaillais dans un grand groupe où il y avait des crèches, mais pas que, il y avait des maisons de repos, des hôpitaux. C'était pas concurrentiel parce qu'on pouvait pas faire la même chose mais on nous mettait la même pression. C'est quelque chose qu'on vit à plusieurs niveaux, pas qu'un niveau politique, mais aussi un niveau plus institutionnel.

Et au niveau politique, dans plusieurs pays, je crois que la Belgique est encore un petit peu réticent bien que. C'est un discours qui a beaucoup mené à une privatisation. Beaucoup plus dans les maisons repos que dans la petite enfance. Beaucoup plus en France qu'en Belgique. Mais quand même, on va dans ces directions où les pouvoirs publique se retirent et laissent la création de place à des organisations avec des buts qui ne sont pas forcément centrés autour de bien-être de l'enfant.

Oui, c'est le risque principal, selon vous ? C'est qu'on perde de vue, ça ?

Oui, c'est ça.

Il y a beaucoup de choses qui ne sont pas politisées. Est-ce que selon vous, il y aurait des thématiques qui devraient être plus politisées dans l'enfance ?

Les acteurs de la petite enfance, on peut les considérer comme des acteurs politiques. Parce qu'ils exercent une fonction pour des objectifs politiques, telles que la politique de l'emploi, la politique de l'égalité du genre, la politique de l'éducation, la politique de réduction de la pauvreté, etc.

Ce sont des objectifs politiques qui rejoignent des objectifs très, très privés, de l'intimité de la famille, c'est-à-dire, la puéricultrice, elle est un acteur politique qui en même temps s'occupe de la chose la plus intime des familles.

Elle est un acteur politique, de fait. C'est une possible compréhension de ce qu'est « politisé »

Et on pourrait le voir d'une manière plus restreinte, c'est-à-dire quand on dit "politiser", on dit se "mêler" des débats politiques.

Et encore, il faudrait faire la distinction entre ce que, Chantal Mou (?) fait cette distinction entre la politique et le politique.

Donc elle dit, "la politique", c'est le métier et le politique, c'est ce qui nous concerne tous.

Dans ce sens, je crois que les acteurs de la petite enfance sont très liés avec le politique, mais pas forcément avec la politique. Mais bien sûr, ce ne sont pas des mondes extrêmement séparés non plus

Dès que quelque chose se passe, on a vu quand même des deux côtés de la Belgique, on a vu quand même de plus en plus d'action des syndicats sur la petite enfance. Donc, les conditions de travail des gens qui font ce métier sont liées dans le discours et dans la compréhension des gens, sont liées à la qualité du travail. Donc ce qu'on fait pour l'enfant dépend de nos conditions du travail, c'était quand même le cœur des actions des syndicats. Donc là, on voit que le politique et la politique ne sont pas des choses différentes.

Il y a des politiques publiques à mettre en place, mais pour que ces politiques publiques se mettent en place, il faut que ça devienne un sujet de la politique, que l'enfance le devienne, parce que si ça n'intéresse pas les gens, si on ne communique pas autour de ça, automatiquement, on perd certains sujets de vue.

Et dans ce sens-là, il y a quand même des choses intéressantes qui se passent un peu partout en Europe. Il y a en France, il y a tout un mouvement « pas de bébé à la consigne », par exemple, je ne sais pas si vous connaissez. Allez voir sur l'internet. Donc, « pas de bébé à la consigne », c'est tout un mouvement qui est un peu sorti ou qui a des liens historiquement avec un autre mouvement qui s'appelle « pas de 0 de conduite pour les 0 à 3 ans », en France.

C'est des regroupements, des associations, des individus, c'est la société civile, si on veut, qui se regroupent pour lutter pour la qualité des milieux d'accueil et les conditions de travail. Il y a plusieurs groupes aussi syndicalistes ou pas. En France, tout ce groupe, « pas de bébé à la consigne ». En Flandre, nous avons quand même eu des actions sur le slogan #negenisteveel, « 9, c'est trop ».

Avec des regroupements spontanés de parents qui se sont réunis, tous les mercredis dans la session plénière du Parlement pendant vingt-deux semaines, chaque mercredi. Dans la session plénière du Parlement Flamand, chaque mercredi les pères et les mères sont venus avec leur bébé au Parlement pour s'asseoir sur les bancs du public, pour demander non seulement des places mais aussi des conditions de travail pour le personnel.

Il y a une solidarité entre parents et professionnels qui s'est créée là dans ces actions. Il y a maintenant le gouvernement précédent et c'était repris par ce gouvernement-ci en Flandre que la priorité des places sont pour les parents au travail.

Et donc il y a toutes... il y a vingt-deux organisations de la société civile qui se sont regroupées pour aller attaquer ce décret à la cour constitutionnelle.

Donc c'est en cours. Cette action, donc ça s'appelle de « Kinder omvan zaak », l'affaire petite enfance, ils ont des sites web où ils font des actions publics pour récolter aussi un appui sociétal, mais aussi de l'argent pour payer les avocats. Parce que c'est quand même cher aller à la constitutionnelle, mais donc ça fait quand même beaucoup d'actions politisantes. On pourrait dire.

Il y a... aux pays scandinaves, en Norvège, il y a par exemple un grand mouvement qui s'est répandu par les réseaux sociaux, par Facebook, etc. Au début, sans les syndicats, après les syndicats, on rejoint, qui s'appelle (?) révolution de la Petite Enfance.

Donc il y a des choses qui se passent un peu partout en Europe et qui ont le même fondement, c'est-à-dire un ras-le-bol des conditions de travail, un appel aux politiques de revoir leur politique « petite enfance », et bien sûr avec un côté financier, et une solidarité entre parents et professionnels.

C'est quand même un élément important, parce que je me rends compte que les parents, ils sont écoutés, les associations de parents sont parfois toute aussi fortes, voire parfois plus fortes, je trouve, que le secteur, c'est vraiment...

Ce qui est intéressant à voir, c'est que dans beaucoup de ces mouvements, la société civile classique, organisée n'est pas le moteur des mouvements, rejoint le mouvement, mais n'en sont pas les instigateurs.

C'est beaucoup plus des petits groupes « grassroots » qui émergent. Par exemple, la Ligue des familles. Que fait la Ligue des familles pas grand-chose? Soyons sérieux. En Belgique, ce soit du côté néerlandophone ou francophone, on ne les voit pas dans la rue. C'est pas eux qui mènent le débat. Ils le suivent, mais ils ne le mènent pas.

Pareil, en Flandre. Je suis moins bien au courant pour ce qui est de la FWB, mais en Flandre les syndicats n'ont pas mené le débat. Ils ont suivi, ils ont aidé, et maintenant ils font partie du débat. Mais c'est un peu malgré eux. Je me rappelle très bien qu'il y a deux ans, j'ai eu des réunions avec les dirigeants du syndicat sur « il y a quelque chose qui se passe dans la petite enfance. Qu'est-ce que vous allez faire? »

Il a répondu comme ça : ça ne nous intéresse pas. Maintenant, c'est différent. C'est intéressant de voir que vous avez besoin de la société civile classique qui a mené la politisation.

Quels sont les acteurs (de la politisation)? Et au final, qui mène un peu le débat de la petite enfance?

Oui, c'est une question intéressante. Et donc, ce sont souvent des individus qui se retrouvent sur les réseaux sociaux. Pour la Flandre, on peut bien le reconstituer. Ce sont des personnes, c'est Anne Landrex de Bruxelles, c'est Helen de Bakker, c'est Noémi Willens de Gand. Ce sont des gens qui se sont intéressés, des parents et des professionnels, qui ont les réseaux, qui sont des « influencer », qui ont été le moteur de beaucoup de choses et qui ont reçu l'appui de

chercheurs comme moi, et ont reçu l'appui après aussi des syndicats, etc. qui sont à l'origine de ces mouvements.

Et c'est pareil, en Norvège, je ne sais pas exactement pour la France qui est à l'origine de ces mouvements. Ça, je ne sais pas.

En France, il y a une infirmière, qui a développé toute une pédagogie autour de la petite enfance, en partant des neurosciences, sur l'itinérance ludique, elle appelle ça, et c'est Laurence Rameau. Elle propose vraiment une manière d'organiser la crèche autour du jeu de l'enfant tel qu'un enfant de 0 à 3 ans doit jouer.

C'est-à-dire, ne pas faire du pré-maternel avec des bricolages. Et en expliquant bien que le développement neurologique de l'enfant ne lui permet pas de faire certaines tâches, qu'il le fait plutôt de manière relationnelle avec l'adulte, mais pas parce qu'il en a les capacités et que comme vous disiez, on n'est pas là pour les entraîner à devenir. Elle a vraiment développée une pédagogie de l'instant, et centrée sur le jeu, la gratuité du jeu.

Est-ce qu'au final, il n'y a pas une responsabilité aussi de l'Etat de se saisir correctement de ce sujet?

Oui, bien sûr. C'est clair que l'éducation est une responsabilité publique. Et on l'accepte volontiers quand il s'agit de l'école primaire ou de l'école secondaire. Si jamais on disait : « oui, mais vous savez, on n'a pas suffisamment de place dans l'école secondaire. C'est trop cher. On va pas faire, on va autoriser des individus d'organiser une petite école chez eux. Et bien sûr, on ne va pas leur demander d'avoir le diplôme d'instituteur ». Non, on n'accepterait pas. C'est la révolution si un ministre dit cela demain. Après demain, il démissionne. Oui, mais on l'accepte pour les jeunes enfants.

Donc, pour moi, c'est clair que l'éducation publique est une responsabilité publique, sauf que bon, il y a le poids de l'histoire. Ce n'est pas l'histoire de laquelle il est difficile de sortir. Parce que, puisqu'on n'a pas investi ce qu'il fallait, ça n'est pas facile de revenir en arrière parce que ça demande beaucoup, beaucoup d'efforts pour financer aussi.

(Accueil extrascolaire) Les services qui sont autour de l'enfance sont tellement peu reconnus. Et parfois des services essentiels. Et pourtant, qu'est-ce qu'on est mal subventionné. Ça fait des années qu'il y a des moratoires de notre côté. Et en fait, on a bricolé pour avoir des emplois.

Et c'est aussi un bel exemple du poids de l'histoire qui pèse sur nous.

L'école, comme on la connaît, l'école a été créée pour une autre société que la nôtre. L'école a été créée dans une société où les femmes ne travaillaient pas. Enfin, si, les femmes travaillaient mais elles étaient supposées, ne pas travailler. Elles n'étaient pas vues comme travailleuses. Et donc, on a construit une école où la maman amène son enfant à 8h15, où elle le reprend à midi, où elle ramène à une heure et demi et elle vient à nous faire le chercher à 15h30 et le mercredi après-midi, elle est chez elle avec l'enfant.

Ça, c'était la société, elle était imaginaire, elle n'était même pas réelle à ce moment-là, parce que l'idée imaginaire dans laquelle l'école était conçue avec deux mois de vacances en été pour que leur enfant puisse aider dans les champs au moment de la récolte. Et ça n'est plus dans notre société aujourd'hui mais l'école est toujours la même. D'ailleurs, à midi, le mercredi, il n'y a personne à la porte de l'école ou très peu, et le mercredi à 15h30, les femmes elles sont au travail.

Et donc, il faut qu'on invente un extra-scolaire parce que l'école ne se sent pas responsable de remplir la journée ou n'est pas subventionné pour le faire non plus, n'en pas les moyens, même n'en pas la responsabilité non plus. Et donc, on attache un petit wagon avec le moins possible d'investissement. Sans réfléchir la journée du point de vue de l'enfant ni de la famille d'ailleurs.

Où la famille est demandeuse au final de qualité aussi pendant ces moments-là. Parce qu'ils se rendent bien compte que les animateurs extra scolaires, en fait, ils suivent les enfants, parfois de trois ans, jusqu'au 12 ans, plus qu'une instit. Enfin, c'est quand même un métier, hyper dévalorisé aussi.

Mais avec des conditions de travail quand même très très difficiles. Parce que c'est des horaires divisées, c'est parfois... Donc, c'est très difficile de trouver des gens motivés pour ça. C'est des conditions impossibles parce que séparées de l'école. Si on pouvait imaginer ... si on serait à la table des dessins, avec une page blanche, jamais on ferait un système comme ça.

En Flandre c'est la même chose qu'en Wallonie ? C'est-à-dire que nous, c'est la petite enfance qui a la compétence, donc l'ONE, qui a la compétence de l'accueil extra-scolaire.

Ah oui, c'est la même chose. C'est la même chose, sauf qu'en Flandre, on est à la veille d'une toute nouvelle législation qui va venir bientôt. L'idée est que, pour ce qui est de l'accueil extra-scolaire, de fait, elle consiste de la compétence de l'ONE, surtout pour les plus jeunes enfants, mais elle est aussi le travail de la jeunesse, mais elle est aussi le sport, elle est aussi la culture, donc il y a beaucoup d'activités.

Et si on les sépare, ça veut dire que certains enfants n'auront jamais accès à l'école de musique ou au club de basket parce qu'on a séparé ça de l'accueil extra-scolaire. Mais de mettre ça en réseau, ça ne peut pas se faire à partir de Bruxelles. Ça doit se faire une manière locale. Et donc, on est, en ce moment, dans la préparation, de décret, qui remet la responsabilité sur l'extrascolaire au niveau local, financé en grande partie par ONE (version flamande) mais un financement qui est versé aux communes pour gérer la mise en réseau des différents acteurs, pour créer une offre extra-scolaire accessible.

L'idée est que les autorités locales ont la responsabilité de créer un réseau où école, sport, culture, etc. se mettent autour de la table pour se dire ensemble : Qu'est-ce qu'on va faire ici ?

On a déjà ça en Wallonie. Parce que dans la plupart des communes, il y a ce qui s'appelle les CCA, donc les comités de concertation d'accueil temps libre. Il y a une coordinatrice au sein de la commune. Il y a pas d'obligation. Donc la commune du Roeulx, par exemple, elle n'a pas de CCA. Et donc là, on est un peu livré à nous-mêmes. Il n'y a pas quelqu'un à la commune qui rassemble. Donc, c'est encore à géométrie variable.

Oui, donc voilà. Alors, vous savez, vous voyez ce que c'est, sauf qu'en Flandres, ce sera obligatoire pour pouvoir obtenir des fonds de l'ONE.

Parce qu'encore une fois, l'obligation, la contrainte, elle est là aussi pour le bien-être des enfants derrière. Et je pense que c'est là l'objectif de la politisation. C'est d'exercer une forme de contrainte sur les autorités.

Mais bien sûr, on sait tout ce que ça veut dire. Ça voudra dire que dans certaines communes, ça marche très bien. Et dans d'autres, ça ne marche pas du tout. Il faudra donc voir d'ici quelques années. Est-ce que ça nous a rapporté quelque chose? Est-ce qu'on a fait des pas en avant, plutôt en arrière?

Enfin, une notion que j'aimerais bien lier à tout ça, C'est la qualité démocratique. Parce que je trouve que derrière ça, on est quand même dans un cadre, une société démocratique, où on a des valeurs, des principes. Et quand on parle politique, quand on parle de mettre en place des politiques publiques, il y a ça en fond qu'il faut respecter. Les enfants ont des droits. La question que je voudrais vous renvoyer, c'est selon vous, est-ce qu'actuellement un enfant en Belgique est égal à un autre enfant ? Puisqu'il y a ce principe d'égalité, qui est nécessaire de respecter et à priori, nos politiques publiques doivent tendre un peu vers ça.

Non, c'est clair que non, bien sûr. L'accessibilité des lieux d'accueil est quand même très peu équitable. Donc... Je connais pas trop, la donnée pour la FWB. Mais j'ai participé à l'étude sur Bruxelles-capitale. Et là, c'est très très clair. Les quartiers, les plus démunis ont le moins de places, où les parents payent selon leurs revenus. Et donc, j'ai fait l'étude pour la Flandre aussi avec une collègue de l'université de Louvain : les communes riches ont plus de places subventionnées que les communes pauvres.

Et dans les villes, les quartiers riches ont plus de places subventionnées que les quartiers pauvres. Donc en plus, en FWB, où il y a un pas mal de places non-subventionnées, où les prix pour les parents sont libres, ce qui veut dire qu'ils ne sont pas abordables pour les familles à faibles revenus. Donc, il y a une énorme inégalité d'accès pour tout ce qui est petite enfance.

C'est justement sorti avant-hier, un nouveau rapport de l'OCDE, qui redit clairement que les politiques... Les politiques équitables sont une politique de... Je sais pas comment on dit ça en français "Proportionnativité Universalisme", "Universalisme proportionné". Donc ça veut dire,

un service universel, où chaque enfant a un droit d'accès. Mais où au sein du service, on a une approche particulière pour des enfants qui ont des besoins particuliers, pas séparés, pas « targeted », mais dans un système universel.

Donc, enfin, ça c'est... J'ai dit entre nous, mais c'est un des projets pour cette législature qu'on a, mais qui n'a pas encore public, c'est qu'on veut revoir le système subvention et la petite enfance pour dire que certains enfants, quand on accueille certains enfants, cela pourrait donner droit à un plus de subsides. Par exemple, on pourrait dire, un enfant qui n'a pas la langue dominante comme sa langue maternelle, compte pour un 1,2. Un enfant ayant des besoins spécifiques, type handicap, pourrait compter pour deux. Donc, ce serait une manière structurelle de mener une politique d'universalisme proportionné.

C'est aussi dans le contrat de gestion de l'ONE, de travailler sur notamment ce qu'ils appellent « l'accessibilité ». Mais qui est très difficile à mettre en place, évidemment, dans un contexte de manque de place. Parce qu'on déborde de demandes.

Il y a déjà quand même un pas en avant que la FWB a fait en revoyant les échelles des « cotisations parents » vers le haut, avec quand même beaucoup d'exceptions qui ne demandent pas beaucoup de bureaucratie (des parents, pour les parents qui sont fragilisés pour être... Donc, il y a quand même une évolution nette depuis quelques années.

Est-ce que la petite enfance, ça devrait être gratuit pour vous, pour les parents ?

Oh, oui, oui, mais ce n'est pas ma priorité. Ce n'est pas ma priorité, parce que si on change un peu le système des cotisations des parents, donc pas avec le système actuel, mais avec quelques changements, même pas fondamentaux, on peut avoir un système où les cotisations des parents ne sont pas le problème, ne sont plus le problème. Mais le manque de place et la répartition inégale du manque de place et les priorités que font les responsables des services sont un beaucoup plus grand problème que les cotisations financières. Donc, il y a d'autres chats à fouetter que les cotisations de parents, donc ce serait pas ma priorité.

Ce serait une priorité de revoir les cotisations pour les faibles revenus et de peut-être augmenter un peu de l'autre côté de l'échelle pour avoir les frais pour investir dans le nombre de places surtout dans les quartiers défavorisés. Ce serait plus important. Ça nous mènerait plus loin à court terme. La gratuité serait chouette, mais ça coûterait tellement de millions que je me dis qu'il y a de meilleures manières de les investir dans la petite enfance. La gratuité serait surtout un cadeau pour les gens qui n'ont pas vraiment besoin.

Qui sont pour vous, les acteurs-pivots dans l'enfance, vous avez déjà parlé de la société civile, mais est-ce que vous envoyez d'autres?

Oui, la société civile, les parents, les professionnels et les dirigeants.

(L'entretien se termine sur ce dernier échange et sur des salutations.)

Annexe 4 : Entretiens de récolte de données et présentation des résultats

4.1 Retranscription des entretiens de récolte des données (ex. des entretiens 1 et 2)

4.1.1 Retranscription de l'entretien 1

(Présentation de la thématique, autorisation d'être enregistrée, etc.)

Maud : Première question très large, c'est quelle vision de l'enfance et des enfants a-t-on en FWB ?

Fiona : « Malheureusement, je pense qu'on a une vision d'un poste à charge, si je peux dire ça comme ça. D'un poste qui amène des dépenses, comme pas mal de secteurs en FWB. Donc, en fait, on a une vision de quelque chose que l'Etat doit apporter mais on n'a pas une vision assez réaliste de ce que l'accompagnement et le soin apporté aux enfants apportent à l'Etat. Donc, cette double flèche n'est pas suffisamment présente dans la représentation du soin à apporter à la petite enfance et à l'enfance.

Ça se ressent très fort une fois que les personnes ne sont plus concernées par l'enfant. Il y a quelque chose de ponctuel. Dans la vie, il y a différentes étapes et en fonction des étapes où on est, on axe notre regard, selon l'étape où on est. Donc, les jeunes parents ont un regard plus pointu sur les besoins de l'enfant, sur l'école, ils se posent la question de : « Tiens, quel va être le parcours de mes enfants ». Ils ont envie, cette envie s'accompagne de projets et ils considèrent que les projets doivent être accompagnés par l'Etat.

Et puis, après, ils grandissent, ils entrent dans la vie active. Et là, leurs préoccupations, c'est : « ces jeunes adultes doivent travailler, comment on va les accompagner... » et ainsi de suite, ... Et puis, après eux-mêmes deviennent plus âgés et la préoccupation devient quel soin apporté à la personne âgée.

Et donc, j'aurai aimé qu'une FWB qui regroupe l'ensemble des secteurs du début à la fin de la vie de l'être humain puisse avoir un rôle fédérateur et un rôle de continuité dans le soin à apporter à la personne quelque soit son âge. »

M : Et donc, tu observes des discontinuités et comment (à quoi) tu l' observes ?

F : « En fait, je l'observe, je l'ai très fort ressenti quand il y a eu les élections communales. Parce que les postures des différents partis mettaient en évidence l'un ou l'autre axe mais ne mettaient pas en évidence cet espèce de continuité et le besoin de l'ensemble de la population. Il y a des communes qui sont axées sur des jeunes ménages, la dynamique de la commune mais dans les jeunes ménages, ils n'ont pas intégré les enfants. Il y a des communes qui ont axé sur le bien-être des personnes plus âgées, les trottoirs en bon état, un impact santé donc un accès à la médecine rurale.

Donc, il y a ce focus qui se fait et quand on les sort de ce focus-là, c'est les autres qui doivent prendre en charge.

Ça m'a un peu heurté car si tu prends soin des jeunes adultes, tu mets pleins d'activités pour qu'ils restent dans ta ville. Ces jeunes-là, ils vont faire des djones et où ils vont les mettre ? Tu as même pas envie d'aborder cela.

On est focalisé sur le besoin de l'instant et chacun est là-dedans. La vision politique n'est jamais que la vision macro que chaque individu a dans son individualité. »

M : Et tu vois de grosses différences de communes en communes ? Et c'est là que la fédération est censée fédérée ?

F : « Oui, parce que les communes font de la gestion sur base de pénuries. En fait, si elles font des focus et qu'elles marquent leur discours sur un focus. C'est pour avoir un discours qui fait sens ou qui est suffisamment porteur et donc, il faut qu'elles documentent énormément ce focus-là. Elles n'ont pas les moyens de documenter sur tout. Et si elles saupoudrent, elles vont perdre en impact et donc, elles n'auront pas la vision politique d'un élu qui a comme vision lui de se faire réélire. Le timing politique est tel qu'il ne correspond pas au timing d'une vie. On est sur du 5 ans. Donc, une fois que c'est passé. Eux, leur timing, c'est ça. »

M : Selon toi, c'est qui les détenteurs des politiques de l'enfance ? Qui décide vraiment dans les politiques de l'enfance ?

F : « Alors, il serait bien que ce soit une donnée parlementaire et donc, qui représente au minimum la vie démocratique. Maintenant je pense que les coalitions politiques, parlementaires sont plutôt sur des bases de répartitions de pouvoir qu'une attention globale. C'est mon point de vue mais je suis persuadée que le CDH a protégé énormément ses hôpitaux, à protéger son pilier catholique en allant au gouvernement et que quelque part quand on voit la réaction de la mutualité chrétienne sur base des politiques qui se font actuellement, ça se tient. Il y a une logique là-dedans. Donc, je crains fort que les élections ont donné un avis qui ne dit pas ce qu'on doit faire de la société mais un avis si on est content ou pas content.

On est tellement usé à entendre les choses et ne pas avoir une vraie vision politique dans le sens... Il y en a de très mauvaises de visions politiques mais il y a eu quelques visionnaires qui ont dit : « moi, je vais faire ça ». Bart De Wever est un visionnaire. Ce n'est pas très bon pour la Wallonie mais c'est un excellent visionnaire, c'est un excellent politicien.

Il a un projet et il est cohérent. Il utilise les ressources qu'il a pour mener à bien. Maintenant ceux qui n'ont pas compris, il ne fallait peut-être pas voter pour lui. Ils n'ont peut-être pas compris ce qu'il fallait mais voilà, c'est comme ça.

Là, par contre, à côté de ça, il y a des gens qui jouent à la personnalité. Et on se demande mais il veut aller où à la fin ou elle veut aller où à la fin ? A part se faire dire « j'existe ». Par rapport à la ministre de la petite enfance, je ne trouve pas qu'elle joue le buzz mais j'ai pas encore compris sa vision. J'ai pas encore compris mais j'ai l'impression qu'elle a quelque chose derrière... qui nous convient peut-être pas... mais elle a quand même qu'elle a une trame qu'elle suit. Même si cette trame ne convient pas et a ses défauts. Le fait qu'elle soutienne que le secteur doit se financer par ailleurs que par l'Etat providence c'est un fil conducteur qu'elle a. Ce fil on ne le changera pas. Il est là. L'intérêt c'est de discuter autour de ce fil. L'Etat providence ne peut pas... ni pour les personnes âgées, ni pour les adolescents, ... Dans leur vision des choses... qu'est-ce qu'on va faire avec ça ? A part s'opposer, ok, on s'oppose envers des personnes qui ont été élus et maintiendront jusqu'en 2029 leur vision. »

M : Tu parles de vision politique. C'est quoi la vision politique qu'on met en place dans les milieux d'accueil ?

F : « C'est une vision européenne, imposée. En faire des citoyens producteurs (*référence à un texte sorti il y a 5-6 ans*). Le but, c'est que chaque citoyen doit apporter une valeur ajoutée pour la société et l'enfant n'y échappe. C'est une vision trop globale. Il y a différentes manières de la mettre en œuvre mais le résultat reste la citoyenne utile. »

M : Comment on la met en œuvre (cette vision) au quotidien dans nos milieux d'accueil ?

F : « Les enfants doivent être dans une trame, un cadre qui fait qu'ils s'adaptent à la société. C'est l'enfant qui s'adapte à la société, la société ne s'adapte pas à l'enfant et on met la pression

sur les parents pour que l'enfant s'adapte à la société. Il faut que les enfants soient beaux, intelligents, adaptés, polis, travailleurs, courageux. Les parents sont paumés.

Ce cadre est pesant. Sortir du cadre, c'est fatigant pour les parents et les enfants. Une lutte d'identité se met en place. **Exemple pris d'une connaissance qui a changé de sexe**. La sortie du cadre est éprouvante. Un individu est un individu, le monde politique n'a pas le droit de traiter une personne en fonction de sa correspondance ou non au cadre. »

M : Question du passage d'un problème privé à un problème publique dans le cadre de l'enfance.

F : « L'enfant est plus un sujet économique que publique. Exemple en est de ce qu'on vend dans les magasins, le « acheter-jeter » qui concerne l'enfant. L'aspect publique de l'enfant actuellement est son aspect économique ».

M : Dans ce contexte, qu'en est-il de la qualité ?

F : « La qualité, c'est une norme. Chacun perçoit la qualité à sa façon et peut être différente du code de qualité de l'ONE. On fait du « fric » avec les enfants même avant qu'ils soient nés, ce sont les grandes sociétés qui se concentrent sur ce qui va générer du capital financier. On crée des besoins (exemple des baby shower). Le pouvoir d'achat diminue mais l'envie grandit, les réseaux sociaux « font envie de ». On joue aussi avec cela dans nos services : on donne envie aux parents de venir vers nous, en concurrence par rapport aux autres. Mais ici, il y a un besoin authentique, pas superficiel.

Dans ce contexte global, les parents pensent que nous (les milieux d'accueil) devons apporter aux enfants aussi tous ses besoins artificiels. Ça ne va pas de jouer avec une caisse en carton. Ils attendent à ce qu'on achète un grand module et qu'on mette une étiquette liée à une grande théorie (exemple Montessori). »

M : Et quel est le rôle des politiques là-dedans ?

F : « La politique veut qu'on consomme, car on fait tourner la machine : on diminue le chômage, on augmente le pouvoir des entreprises, on augmente le PIB. Le bon citoyen est un citoyen consommateur. Oui, le politique doit renforcer la consommation, peut-être pas de manière ouverte. Il n'y a pas de politique, il y a surtout de l'économie.

L'enfant n'est pas le consommateur direct mais ce sont les neurones miroirs. Le bon parent est un parent qui rend son enfant heureux, si ce que j'achète donne du plaisir à mon enfant, alors je suis un bon parent. Mon expérience dans l'aide à la jeunesse m'a montré que moins les parents avaient de moyens, plus ils achetaient des choses de ce type-là qui essaient de compenser au travers du plaisir. L'enfant est récompensé (par l'attention de son parent) et donc, il demande cela. »

M : Nos services sont censés répondre à une demande : les pratiques commerciales influencent. On est censé organiser des services centrés sur les enfants. Qui sont nos clients ? ceux qui paient ?

F : Oui, les clients de nos services sont les parents. Le service est rendu aux enfants et aux familles. Le parent partira s'il n'est pas content du service même si l'enfant s'y sent bien.

On est des commerciaux, on commerce du service en délégation de l'Etat puisqu'on perçoit des subsides. C'est comme si on était des restaurateurs qui doivent mettre en place un service de qualité : on est commerçant de service. »

M : On vend notre service cher ?

F : « S'ils devaient réellement payer la réalité du coût, ils le paieraient plus chers. Peu de parents auraient le moyen de le faire sans les subventions. Si la FWB n'intervient pas, ce serait impayable pour beaucoup. C'est comme l'école, la gratuité de l'école coûte chère. »

M : Est-ce que ça a une incidence sur la manière de politiser puisqu'on est fort centré sur les coûts actuellement ?

F : « Il faut regarder de manière globale : quels sont les services qui sont acquis à travers la sécurité sociale tout au long de la vie ? Idem que lorsqu'on est malade est qu'on doit payer le coût réel, on ne saurait pas se faire soigner. On a le dessus de l'iceberg à payer. Le dessous, ce sont les prises en charge de l'Etat et c'est le cas dans beaucoup de domaines.

Dans les énergies, l'Etat intervient. Dans les services à la population, l'Etat intervient. L'Etat s'est désinvesti de certains services (exemple l'Armée). L'Europe est riche, l'Etat est riche mais fait des choix. Ça c'est la vision politique.

On n'est pas dans une vision de prévention et d'anticipation dans laquelle l'enfant serait à la Une mais on est dans une politique de sauvegarde et un peu de repli sur soi. »

M : Question du feedback sur les Politiques publiques mises en œuvre dans la petite enfance ?

F : « Il n'y a pas de regard global sur les politiques publiques. Depuis 2021, personne ne m'a demandé de faire une évaluation de quoique ce soit. On a fait le plan cigogne, jamais eu de questionnaire.

Les seuls qui ont questionné, qui ont demandé une évaluation chiffrée des co-accueils lieux-tiers, c'est BDO². Les questions étaient intéressantes et ils étaient intéressés par le terrain. Ils doivent rentrer un projet par rapport aux projets innovants : crèches plan cigogne, mise en place co-accueils salariés. Notamment, faire l'évaluation du co-accueil lieux-tiers. J'ai transmis un plan entre ce qui était budgété et ce qui s'est passé en janvier 2026. Ça a mis en avant que garder les 15% et les aides communales ne sont pas suffisants. Il reste 1500€ par mois de déficit qui correspond à la PFP. Donc, c'est une démonstration que si on peut garder ce que paient les parents, on a un modèle qui tient la route en prenant en compte tous les aspects.

La rencontre avec les consultantes était intéressante car il y a un enjeu est de leur donner les éléments pour comprendre. Dans le but de transmettre ces enjeux au cabinet. Ce n'est pas une proposition irréaliste. Parfois, on fait des propositions qui sont plus de la provocation.

J'ai reçu un refus de mon contrat d'accueil car j'ai mis une priorité pour les parents de la commune (commune qui finance en parti le milieu d'accueil). Je vais le retransmettre car on ne peut pas demander d'être créatif pour trouver des subventions alternatives si de l'autre côté, on les cadenas.

La modification des contrats d'accueil est nécessaire pour permettre aux projets de prendre vie : les outils ne sont plus en concordance avec les besoins. Les outils doivent être au service des besoins : si on nous retire de l'argent mais en même temps on nous interdit d'aller en chercher ailleurs, qu'est-ce qu'il faut faire ? »

M : A la base, les règles (et outils associés) ont été créées pour éviter une forme de discrimination ?

F : « Je suis d'accord avec ça. Il faut lâcher les PFP des parents pour que le modèle des co-accueils salariés puissent continuer **information échangée avec une bourgmestre qui est également en commission enfance à la FWB**. La diminution absentéisme, l'attractivité du métier, rééquilibrer la pyramide des âges : il suffit de cela pour que ça tienne la route.

Je téléphone à l'ONE, la procédure est longue et compliquée. C'est impossible de faire commencer une remplaçante en co-accueil avant d'avoir l'autorisation de l'ONE. On me répond

² BDO = consultants mandatés par le cabinet autour de l'évaluation des projets innovants

que ça ne peut pas aller aussi vite. Je vais quand même l'engager sur fonds propre. La difficulté de faire face aux aspects bureaucratiques de l'administration (*en l'occurrence l'ONE*).

Les directions font aussi du lobbying, c'est des thématiques marketing. J'ai une opportunité pour faire un partenariat avec Ikea Arlon. Je propose une nouvelle crèche comme vitrine pour Ikea. Oui, c'est du commerce et du marketing. C'est du win-win. Ça permettra d'économiser d'un côté pour investir de l'autre : on garde l'éthique « non-marchand ». On met les outils marketing au service de nos services. »

M : Qu'est-ce qui a changé dans le secteur de l'enfance pendant toutes les années durant lesquelles les milieux d'accueil se sont développés ?

F : « Je vais être méchante : les bonnes œuvres, le pilier catholique avec les bonnes dames qui font la charité, les appels aux dons, les socialistes qui voulaient tout contrôler, tout englober. La seule solution dans la région : c'est demander à Leffe, à Maredsous, à la fondation Roi Baudouin, à la Loterie Nationale. C'est un processus dans lequel on attend qu'on donne plutôt que de rentrer dans un processus de « donner-recevoir ».

La fondation Roi Baudouin est revenue là-dessus : il y a une nécessité de mettre en œuvre un projet pérenne. Le modèle a été modifié. L'œuvre paroissiale, c'est un modèle révolu, on ne va pas survivre grâce à cela. J'espère qu'on ne devra pas retourner à cela ».

M : Ce sont des mentalités des nouvelles responsables ? Ça insuffle quelque chose de nouveau dans le secteur que le politique ne perçoit pas ?

F : « Pour BDO, c'est la première fois qu'ils rencontraient une personne avec une vision entrepreneuriale dans le domaine de la petite enfance. J'ai été au cabinet avec la bourgmestre d'une commune : « explique leur ce que tu fais ». Ça m'a permis d'exprimer la vision entrepreneuriale du « win-win ». On peut aussi être acteur de notre développement. C'est grâce à cette rencontre que BDO est venu chez moi.

Je suis intimement convaincue qu'il faut aller par là. Je bouscule les autres, ça fait peur. Ça remet en question les fragilités structurelles dans certaines institutions. Ce sont deux visions du secteur qui se confrontent. »

M : Une recommandation pour de nouveaux acteurs à rencontrer ?

F : « Où se situe le domaine marchand dans ce contexte : ceux qui vendent des repas, traiteurs « fourchettes au champ » (modèle commercial est lié à l'enfance), les langes (WOOSH) : c'est une vision intéressante, l'humain dans leur plan de développement. Ils pourraient être impactés par les politiques de l'enfance. »

4.1.2 Retranscription de l'entretien 2

(Présentation de la thématique, autorisation d'être enregistrée, etc.)

Maud : Première question très large, selon toi, quelle vision de l'enfance et des enfants a-t-on en FWB ? Que les élus, le monde politique a de l'enfance ?

Coline : « Aujourd'hui, c'est une vision très commerciale. Ce n'est plus un service, c'est du commerce.

Même dans les « politiques » qui se veulent « famille »³, c'est quelque chose qu'on n'avait pas avant. Même si l'enfant n'a jamais été au centre. Il y a toujours eu une ministre de la petite enfance, ça n'a pas jamais eu autant de poids que la remise au travail, etc.

C'est un modèle est très économique, l'enfant venait après mais pas comme aujourd'hui. Sur toute ma carrière, c'est le pire. Je n'ai jamais connu ça.

Sur 35 ans, on a eu deux pics où l'enfant était reconnu : Jean-Marc Nolet (1), il s'est rendu compte qu'il fallait faire évoluer l'arrêté, les contrats d'accueil et puis Alda Gréoli. Mais après Nolet (2), il est rentré dans le système et il n'était plus du tout avec l'enfant au centre.

La difficulté c'est que les communes... et c'est pas une question de parti. Une commune socialiste a été voir les comptes du service pour voir jusqu'à quel point il devait nous aider. C'est une vision un peu étriquée. Au lieu de se dire : qu'est-ce qu'on peut faire dans notre commune pour aider les enfants malgré que nos subsides sont rabotés ? Que peut-on faire au-delà de l'aspect financier ? Même au niveau communal on a des difficultés à placer l'enfant au centre.

M : Question autour des acteurs : As-tu toujours eu du soutien des acteurs politiques locaux ?

C : « Plus tu travailles dans le secteur, plus tu collabores même dans des petits projets. Exemple à Nalinnes, malgré que ce soit MR, il y a une reconnaissance car on est présente, ils sont au courant de ce que l'on fait.

Ce sont les mêmes interlocuteurs sur les communes depuis des années. Parfois des nouveaux sont plus preneurs des sujets « enfance », parfois, ils le sont moins. Ils sont tellement préoccupés pour certains par l'ATL et la problématique des ALE. Sur mon secteur, j'ai très peu de statut, peu avec des contrats de travail qui organisent des « garderies » (parce que c'est encore cela⁴). Dans mon secteur, il y a peu de services (extrascolaires) qui proposent des contrats. Donc quand ils parlent de l'enfance, c'est essentiellement cela. »

M : Et qu'est-ce que ça dit de l'enfance d'avoir autant d'emplois précaires ?

C : « Pour les communes, ce n'est pas une priorité. Les routes sont plus intéressantes pour attirer la population. Au niveau communal, on voit une évolution dans les projets autour des enfants mais ce n'est pas encore suffisant.

On est dans une région pauvre et les communes doivent faire des économies et on les fait sur l'enfance et l'associatif (clubs sportifs). Les petits subsides annuels sont rognés car il faut financer CPAS ; aider les personnes qui sont exclus du chômage (excuses évoquées). Alors qu'on pourrait penser autrement, on est fort encore dans des routines communales, même en FWB, on a eu des présentations de pistes différentes pour refinancer la fédération mais c'est plus facile de faire des économies sur tout.

Et de remettre la responsabilité sur l'autre : si on est pas capable de survivre avec 2% d'indexation de subsides en moins, alors on est pas viable. Ça, je ne peux pas entendre. Non

³ Veut dire « partis politiques »

⁴ Quand on parle dans le secteur de qualité à l'AES : garderie est péjoratif. On préfère « accueil extrascolaire » qui met plus l'accent sur l'accueil de qualité que sur la surveillance des enfants.

seulement, on nous rabotte, on ne développe pas de projets à long terme et on remet la responsabilité sur les milieux d'accueil. Et pas sur le fait qu'on investit pas dans le secteur. »

M : Qu'est-ce qui fait qu'on investit pas dans notre secteur qui est pourtant si important ?

C : « C'est un secteur de femmes, un secteur qui est non-marchand : ça ne rapporte rien. Les enfants ne sont pas des électeurs.

Il y a des idées qui reviennent : pourquoi la femme ne resterait pas à la maison ? Pourquoi organiser des garderies dans les écoles ? C'est ce que j'entends de jeunes échevins. Avec des idées biscornues : les parents n'ont qu'à se regrouper entre eux pour organiser le service. Le côté professionnel n'est pas reconnu. Il a fallu lutter longtemps pour le faire reconnaître, il a été un peu reconnu et encore pas à 100% mais maintenant on revient en arrière : ce métier, n'importe qui pourrait le faire. On le voit dans la difficulté de recrutement, on pourrait élargir à d'autres métiers, on pourrait diminuer les exigences. Ça aussi c'est un manque de reconnaissance, du non-marchand en général. L'enseignement n'en parlons pas. C'est aussi l'avenir, c'est une continuité de nous, c'est tout ce qui est scolaire, les stages. Car éveiller un enfant, c'est aussi important et c'est les stages qui apprennent à éveiller à d'autres choses, ce n'est pas que l'école. Il y a d'autres intelligences, d'autres compétences à développer au travers des stages. Rendre les stages accessibles. Tout cela, les politiques n'en tiennent absolument pas compte.

M : On en revient à (re)mettre l'enfant dans le cadre privé plutôt que publique, c'est ça ?

C : Et c'est vrai qu'au niveau du monde « populaire », les femmes se débrouilleront pour travailler mais l'enfant n'aura pas la chance d'être en contact avec d'autres durant les premières années de sa vie, de découvrir un autre milieu que son milieu familial. Il n'aura pas la chance d'aller dans des stages variés où il va découvrir autre chose que ces compétences scolaires. L'accessibilité pour l'enfant, elle est nulle part.

M : Pourtant c'est dans le contrat de gestion de l'ONE. Il semblait avoir un boost « qualité » dans la petite enfance depuis le début des années 2000. Comment tu ferais le bilan de cette qualité dans la petite enfance ?

C : La qualité est un mot à la mode. Est-ce que la qualité est leur objectif premier ? Les gens de terrain s'intéressent à la qualité : on se centre sur l'enfant, sur ce qu'il a envie de faire, sur ses besoins. Par contre, au niveau politique, c'est un discours mais dans les pratiques qu'a-t-on eu pour mettre en place la qualité ? Exemple si on prend Linart⁵, la qualité c'était l'écologie mais il n'y a pas que ça. C'est l'ONE qui a développé les aspects qualité mais ça ne vient pas du politique. Ce sont les gens de terrain qui ont soumis les idées au politique. On a eu des subsides au moment de Nolet pour avoir des subsides pour le matériel mais ça venait de la base. Dans les discussions avec les fédérations, on a remarqué que ça manquait.

Mais ce genre de projet sont toujours ponctuels et pas structurel. Donc ça aussi ça montre la volonté. Une fois, on va montrer, c'est bon pour la notoriété mais ça ne permet pas d'avoir une récurrence et une continuité. C'est un peu comme le plan Cigogne⁶ : on va ouvrir autant de places mais quand on fait le bilan au bout des années, il y en a qui sont tombées à l'eau car ça coûte trop cher. Ce sont des effets d'annonce : les projets ponctuels qui ne sont pas récurrents. Ça reste très politiquer (tel ministre a fait cela).

M : Le secteur tient sur le terrain : il y a une continuité dans la qualité ?

C : « La qualité vient du terrain et de l'administration. La qualité c'est nous, les accueillantes, les puéricultrices qui recherchent des idées avec peu de moyens. C'est grâce à elles que la

⁵ Bénédicte Linard, ministre écolo petite enfance de la législature précédente (2019-2024)

⁶ Nom utilisé pour les plans de création de places par l'ONE et le cabinet.

qualité est présente. Mais pas spécialement la politique qui fait qu'on garde la qualité, ce sont les gens de terrain. C'est un boulot qui a besoin de dynamisme et de remise en question. Et on a besoin d'aide et de reconnaissance. »

M : Les moyens alloués correspondent-ils au besoin du terrain ? Est-ce qu'on a du mal à épuiser certaines enveloppes car les moyens alloués ne sont pas toujours en lien avec nos besoins⁷ ?

C : « Ça dépend des projets. Oui, à certains moments mais est-ce que ce n'est pas trop ? Le projet eco est difficile à dépenser : il aurait fallu diviser cette somme en différents créneaux. Les moyens ne sont pas suffisants, ne fut-ce que dans l'encadrement du personnel. Il n'y a pas que le matériel. La qualité c'est aussi : plus il y a du personnel pour encadrer, mieux c'est pour les enfants. Pas que les moyens pédagogiques mais aussi personnel. Il n'y a pas assez de moyens : plus de moyens dans l'aide fiscale aux grandes entreprises car eux, vont permettre à des gens de travailler et de faire tourner le pays. Chaque fois, c'est sous-entendu : le secteur non-marchand ne rapporte rien. Si, il permet aux gens d'aller travailler, aux enfants d'avoir un futur qui sera équilibré, qui lui permettra d'accéder à la société de manière épanouie. »

M : Est-ce qu'il y a un problème d'évaluation, de diagnostic du secteur ?

C : « Nous, on fait bien le diagnostic et l'administration aussi. Chaque politique veut mettre son grain de sel. Notre ministre d'aujourd'hui est persuadée que c'est le privé marchand qui va aider. C'est là-dessus qu'elle veut tabler. Le privé marchand peut aider mais c'est pas eux qui vont résoudre le problème, on peut les perdre du jour au lendemain. Ce sont les bénéficiaires qui comptent et donc aller donner une partie de son bénéfice sans avoir une contre-partie fiscale, il y a tout cela derrière. La ministre pense que ça va être la solution miracle, elle veut mettre sa patte et c'est ça qu'elle a trouvé.

Ca ne peut pas être la seule solution. Chaque ministre que j'ai connu, c'est comme ça. Ils veulent trouver LA solution, solution-miracle. La ministre Fonck ça a été le développement des co-accueils⁸ parce que ça ne coûtait pas trop cher mais il n'y en a pas eu tant que cela.

Sa solution ici c'est faire appel au privé marchand, ça peut aider mais ce n'est qu'une piste. Il peut avoir un déséquilibre territorial. Une des pistes a été les communes, créer des intercommunales mais il n'y a pas une seule piste. Il faut développer pleins de choses : dans mon secteur, je n'ai pas d'entreprises. Ils ne vont pas venir m'aider, je n'ai que des petites PME. »

M : Ici, tu parles aussi du dynamisme des pouvoirs locaux mais le développement du secteur marchand et des grandes entreprises au niveau du territoire, ce sont les communes ou la région wallonne ?

C : « Oui, ce sont les communes qui attirent, créent des zones industrielles (zoning) mais d'autres veulent rester rurales. Une fois que tu as des entreprises, il peut avoir des effets négatifs (pollution) donc certaines communes ne souhaitent pas s'étendre avec trop d'entreprises. »

M : C'est quoi le risque avec des demi-solutions ? qu'est-ce qu'il va se passer à l'avenir ?

C : « Quand je vois qu'on s'arrête à une seule piste, je me dis que ça ne fonctionnera pas partout. Une inégalité territoriale existe, par exemple le Brabant Wallon était en manque de places mais avec les partenariats publics/privés, elle va pouvoir se développer alors qu'on sait que c'est la province de Liège et du Hainaut qui sont les plus déficitaires au niveau des places. Et c'est là aussi que les enfants sont plus défavorisés et donc ont besoin d'une place d'accueil. Donc, avec ce genre de solutions, on développe des inégalités pour les enfants et les familles. »

⁷ Dernier exemple en date : projet ACTE (transition écologique) et le budget éco-transition

⁸ Ne peuvent plus être créés depuis 31/12/2025 : ils sont dans une logique d'extinction.

M : Pourtant ce n'est pas du tout le but du contrat de gestion, de lutter contre les inégalités et les discriminations. Est-ce que tu penses que ça va mener à la discrimination des familles selon les inscriptions ?

C : « On tend vers ça et dans nos familles aussi. Quand des politiques donnent des idées comme cela, quand une personnalité MR dit qu'il faut donner une priorité aux gens qui travaillent, ça insinue des idées dans l'esprit des gens et on entend les familles dire que ce n'est pas normal qu'un chômeur ait une place. Et pourtant si, l'enfant il n'en peut rien, la place c'est à lui et pas à sa famille et pas en fonction des conditions. On retourne à des idées préconçues qui reviennent.

Elles sont délétères pour le secteur, elles vont à l'encontre de nos valeurs. Si on vient à nous obliger à donner des priorités aux gens qui travaillent, ce serait difficile dans les services mais aussi pour le personnel, pour les puéricultrices. Elles font un travail exceptionnel avec des enfants qui n'ont pas toujours la chance d'avoir chez eux des choses essentielles comme un repas équilibré mais aussi des jeux, des activités qu'ils n'auront peut-être pas chez eux. »

M : Ce sont des objectifs de travail qui sont plutôt sociaux. Est-ce que l'écart entre les politiques menées et ces objectifs de travail se précipite ?

C : « Ca se précipite mais les contrats de gestion les uns après les autres ont toujours été des bonnes paroles mais il n'y a pas eu nécessairement de suivi. On en vient à ce que l'on disait tout à l'heure, ce sont les gens de terrain qui développent le contrat de gestion sans parfois l'avoir même lu. Le personnel, les accueillantes ne savent pas ce que c'est un contrat de gestion mais pour elles, c'est une évidence, une façon de travailler. C'est grâce à cela qu'elles se sentent valorisées : par leur job, pas par l'extérieur. Les contrats de gestion, les DPR sont des bonnes paroles.

Ce n'est pas le contrat de gestion qui me fait évoluer dans les pratiques : les formations, le fait d'être en fédération mais pas spécialement du fait du contrat de gestion. Dans le dernier qui vient de sortir, il n'y a rien, c'est encore plus la bonne parole que d'habitude, en plus il est court, il est inconsistant. »

M : On est souvent soumis à un contrat de gestion sans budget derrière ?

C : Depuis des années, on continue ce qu'on fait. Dans le secteur à domicile, on a eu le statut⁹ qui a changé la donne mais à part cela, ... On a été légitimé pour exiger la qualité auprès des travailleuses. C'est ça aussi qui a coûté et tant mieux .

Le contrat de gestion devrait être un peu notre projet d'accueil au sein des services. Le statut a été un moyen d'atteindre les objectifs du contrat de gestion. Alda Greoli trouvait inadmissible d'avoir encore des femmes qui travaillent 50h semaine sans statut. Ca a valorisé le métier, les gens ne disent plus que c'est un travail tranquille de femmes qui restent chez elle. Le statut salarié est un moyen.

M : Question sur les acteurs : qui a une réelle influence dans le secteur de l'enfance ? Qui peut influencer la politique de l'enfance ?

C : « Je ne suis pas sûre que quelqu'un puisse influencer. Je trouve cela dommageable que le terrain ne soit pas plus écouté. Le terrain parle à sa direction qui parle à la fédération qui parle à l'ONE qui parle à la ministre. Tous ces paliers, on perd une série de choses car chacun prend ce qui est prioritaire pour lui. Le terrain n'est pas assez écouté, les politiques ne vont pas assez auprès des gens du terrain, il y a trop d'intermédiaires. Ils sont importants à un certain moment, les accueillantes ne vont pas aller négocier en commission paritaire mais elles ne sont pas assez écoutées.

⁹ Avoir eu le statut : fait référence au fait que les accueillantes ont été longtemps conventionnées avec les services. Depuis 2019, elles ont accès au statut d'accueillantes salariées à domicile.

Les syndicats écoutent toujours les mêmes. Les accueillantes passent par les réseaux sociaux, c'est une déviance car ça devient une râlerie, en commentaires... mais c'est parce qu'elles n'ont pas d'autres espaces de parole. Je ne sais pas ce qu'on pourrait faire. »

M : Ca permettrait de mettre l'enfant au centre du discours ?

C : « Avant Nolet et Fonck, le vendredi, allaient sur le terrain, rencontrer les gens pour entendre ce qu'elles ont à dire et observer ce qu'elles font, observer tout ce qu'un enfant est capable de découvrir quand il est en sécurité et qu'il peut découvrir une série de chose.

M : Et ça, ça devrait être au centre des politiques ? Ça fait partie de la dévalorisation du secteur ?

C : Tout à fait, quelqu'un comme Anne-Marie Fontaine qui parle de l'observation et autre. Quand une conférence est organisée par l'ONE, c'est le personnel qui y va mais ce n'est pas le politique (FWB, communal) qui y est. Elle montre ce dont un enfant a besoin, c'est quoi le travail au quotidien avec les enfants.

M : Donc, que les politiques soient formés aux matières de l'enfance, c'est ce qui manque selon toi ?

C : « Tout à fait, parce que c'est pas parce qu'on est parent, qu'on sait ce que c'est. On n'est pas une bonne professionnelle parce qu'on est parent. Ils sont persuadés qu'ils savent car pour la plupart, ils ont des enfants.

La connaissance d'un enfant, tout ce qu'on sait aujourd'hui des neurosciences sur ce qu'un enfant est capable de faire par rapport à ce qu'on lui demande. Je ne demande pas à ce que la ministre sache tout cela mais que dans son cabinet, elle ait une équipe qui puisse relayer cela. Et même dans les équipes des ministères, ce sont des gens qui gèrent. Il faut faire tourner le cabinet. »

M : Alimenter en connaissances les décisions ? d'amener une réflexion ?

C : « Avant il y avait Severine Acerbis (?) qui connaissait et puis, elle est partie dans autre chose et puis, elle n'a plus mis en avant son secteur. Qu'est-ce qui fait que lorsque tu arrives à ce niveau-là, tu perds tout ce que tu avais comme connaissance ? »

M : Est-ce que tu connais un peu ce qui se fait en Flandre ?

C : « En Flandre c'est différent, le 0-12 est mélangé dans le domicile. En milieu collectif, ils sont moins. On est encore plus loin dans la marchandisation que nous car ils ne sont pas passés par le statut. Le projet pilote en est resté là. Pour le familial, ils ne sont pas passés par le statut. »

M : Dernière question : qui d'autre pourrait être intéressant à interviewer ?

C : « Avoir un échevin ou une échevine pourrait être intéressant. Eux sont tout à fait en dehors des fédérations : voir la distorsion entre les deux (par rapport aux directrices). Déjà avec les directions, tu as des gens différents, par rapport à notre histoire, à la grandeur des services.

Dans certaines communes, ils ont des crèches, quel est leur avis par rapport à ce secteur ? L'ancien bourgmestre d'Ham-sur-Heure dès qu'on parlait de la crèche, il disait : « qu'est-ce que ça me coûte ! Ca coûte cher », il ne parlait que de cela.

Pourtant, une école aussi ça coûte et on ne se pose pas la question. C'est parce que les communes ne paient pas elles-mêmes les salaires. Seulement les bâtiments.

Et peut-être quelqu'un d'une fédération mais pas la nôtre. »

Hors enregistrement : « Ce que j'aimerais développer, ce sont les formations pour faire rentrer des sous »

4.2 Tableau complet des annotations et de présentation des résultats

1. Vision de l'enfance et impact : différents angles, points de vue	Qui a abordé le sujet sous cet angle ?
Réponse collégiale = l'enfance est vue comme un poste à charge par le gouvernement de la FWB - C'est une dépense qui ne rapporte rien - N'est pas vu comme un investissement - Parfois est observé sous des aspects commerciaux (quasiment le cas des modèles non-subsventionnés) - La vision est centrée sur ce que ça coûte à l'Etat mais pas sur ce que ça lui rapporte : « double flèche » Etat ↔ soin à l'enfance. - Les politiques ne voient pas ce que le développement des enfants peut apporter, ne tiennent pas compte des besoins de l'enfant. Les politiques d'enfance centrées sur les besoins de la société, pas sur les besoins des enfants - La vision du secteur est réductrice : l'enfant est un sujet économique, un numéro - Malgré tout, certains acteurs du secteur défendent la vision d'accessibilité, de qualité éducative, de reconnaissance professionnelle - La vision politique se concentre sur de la sauvegarde du secteur plutôt que sur l'anticipation et la prévention. - La vision portée est aussi celle d'un enfant objet de droit et futur citoyen responsable mais les moyens mis en œuvre contredisent cette vision : vision paradoxale	12 participantes : F(1), C(2), M(4), S(6), M(7), M(10), V(3), M(8), N(9), A(5), A(11), S(12)
Discussions autour de la notion de qualité liée à la vision de l'enfance : - Qualité est une norme/mot à la mode qui peut être interprété différemment : • par l'ONE, • les milieux d'accueil • ou encore les entreprises commerciales qui vendent de la qualité (//besoins artificiels). - Ce sont les professionnels de terrain sont porteurs de qualité	5 participantes : F(1), C(2), A(5), M(10), S(12)

Evolution de la vision : garde ou accueil - Observation d'un retour sur des idées de type réactionnaires : par rapport au travail de la femme, par rapport au système de garde, - Les parents n'ont pas le choix du milieu d'accueil, ils ont une place = vision d'un système de garde - Avant, le secteur a servi à structurer les modes d'accueil pour permettre aux femmes de travailler - Aujourd'hui, on considère le bébé comme un être humain à éveiller avec des besoins : C'est donc plus que de la garde dont la société a besoin. - De cette évolution est venue la professionnalisation du secteur de l'accueil des jeunes enfants	4 participantes : F(1), S(6), M(4), M(10)
Le choix d'une vision plutôt qu'une autre entraîne des impacts observables : - Le manque d'accessibilité engendre des inégalités, - L'impact est plus important pour les plus précarisés, - Si la vision est de faire du chiffre, alors les inégalités se renforcent et c'est la fin de l'égalité des chances - Il faut renforcer l'inclusion	9 participantes : V(3), S(6), F(1), C(2) V(3), A(5), N(9), M(10), S(12)
Divergences/difficultés à se positionner autour de l'idée que les personnes qui ne travaillent pas prennent la place des personnes qui travaillent et qu'eux, en ont vraiment besoin : - Certaines voient cela comme un retour à des idées préconçues car la place est pour l'enfant. La place est un droit à l'enfant, à la famille - Les autres dénoncent une accessibilité à deux vitesses à cause du manque de places : les parents qui travaillent ne trouvent pas toujours de places ou ne peuvent pas profiter des places subventionnées. Ils se tournent vers le subventionné et paient plus cher.	7 participantes : C(2), V(3), M(4), A(5), S(6), S(12), A(11)

2. Politisation : définition et traitement du problème, projet politique	Qui a abordé le sujet sous cet angle ?
Question de la continuité et de la discontinuité des différentes politiques liées à l'enfance - L'enfance est transversale : demande plus de collaboration entre les entités, de rassembler différentes compétences - Il existe un clivage de thématiques traitées de manière indépendante qui est dommageable pour le secteur (exemple de l'enseignement et de la petite enfance : impact que cela a sur l'enfant de 2 ans et demi qui passe d'un milieu d'accueil à une salle de classe).	4 participantes: F(1), C(2), M(4), A(5)
La volonté politique des pouvoirs locaux et le déséquilibre régional : les milieux d'accueil s'inscrivent dans une réalité locale donc : - Ils dépendent des axes prioritaires de la commune, des besoins identifiés de la population, - Certaines communes font de la gestion de pénurie : saupoudrage lié au timing des élections, - On retrouve aussi une vision étriquée du secteur au niveau des pouvoirs locaux : difficile de mettre l'enfant au centre - Souvent cité : la petite enfance n'est pas une priorité pour les communes et ils ne connaissent pas bien le secteur - Les réalités locales font état d'inégalités : il peut y avoir une mise en concurrence des différents types d'accueil (crèches, SAE, subventionnés, non-subventionnés) - Certaines communes se lancent dans des projets puis font marche arrière faute de moyens - Volonté politique priorise le développement de l'économie et/ou de faire des économies - Exception dans le projet des pouvoirs locaux : les crèches communales	11 participantes : F(1), C(2), A(5), V(3), M(4), S(6), M(7), M(8), M(10), A(11) S(12)
Réponse collégiale = Le secteur de la petite enfance a une fragilité structurelle - Tout d'abord, pas de feedback sur les politiques menées, pas d'évaluation du bien-être des enfants ni de ce que fait l'administration auprès des parents ou des opérateurs (ou en tout cas peu d'initiatives) - L'existence de fragilités structurelles des services de la Petite Enfance est liée au fait que le financement du secteur n'est pas une priorité politique	12 Participantes : F(1), C(2), M(8), V(3), A(5), S(6), M(4), M(10), A(11), N(9), A(11), S(12)

- Les moyens que ce soit le financement ou l'encadrement sont insuffisants. Ils sont aussi trop rigides dans leurs attributions. - Les milieux d'accueil expriment le besoin de garder ce que paient les parents (surtout pour les SAE). - Il est aussi nécessaire de maintenir l'existant en place : les fermetures entraînent logiquement des pertes de places (il y a une réalité de perte de places depuis plusieurs années). - La création de places est au centre du débat mais les listes d'attente sont toujours aussi pleines. Le Plan Cigogne qui vise la création de places a échoué à certains endroits faute de moyens. - En plus, les milieux d'accueil accumulent les lourdeurs administratives (exemple des marchés publics). - Néanmoins, la réforme APE a sauvé une partie des emplois et a donné un peu de stabilité. - Phénomène paradoxal : le développement de places d'accueil dans un SAE peut mettre en danger certains services dû à la fragilité structurelle (création de frais supplémentaires sans alimenter les recettes). - L'objectif actuel est donc de créer des places et de maintenir l'existant mais le désinvestissement financier met en péril l'un comme l'autre.	
Le discours politique sur la petite enfance diffère des pratiques politiques. - Exemple de la qualité et du maintien de l'existant : les personnalités politiques affirment dans leur discours vouloir qualité, création de places et maintien des places existantes mais les décisions fragilisent les uns et les autres. - Le contrat de gestion est perçu comme une bonne parole avec peu d'effets. - Il existe un décalage entre les attentes politiques/de l'administration et la réalité du terrain : entre ce qui est donné comme moyens et ce qu'on est capable de faire avec peu de moyens. - Les projets ponctuels novateurs ne sont pas structurels (appels à projet, coup de sonde financière, projets trop spécifiques) : pourtant annoncés comme tel par le politique (effets d'annonce)	6 participantes : C(2), V(3), M(4), S(6), M(8), N(9)

La question de la marchandisation du secteur et du lien avec le secteur privé - Le « privé marchand » n'est pas perçu comme la solution des problèmes de financement mais peut être une aide. - La marchandisation du secteur/privatisation du secteur est un risque. Les inquiétudes sont de faire des bénéfices au détriment des enfants et du personnel (mise en danger) et une perte d'accessibilité pour les parents, via des tarifs trop élevés. - Ce risque est dépendant des moyens qui seront ou pas réinjectés dans le secteur.	6 participants : F(1), C(2), V(3), M(10), M(4), A(5)
3. Politisation : les acteurs et leur influence sur le secteur	Qui a abordé le sujet sous cet angle ?
L'intérêt pour la petite enfance est une question de timing/de focus pour les acteurs : - Parents : ponctuel (importance tant que les enfants sont petits) - Pouvoirs locaux : dépend des élections/des tendances partisans et focus sur l'instant - FWB/Parlement : le traitement du sujet dépend des coalitions - FWB/Gouvernement : maintien de la vision jusque 2029 (lié aux élections et coalitions) - Europe : vision imposée de faire des enfants des citoyens utiles (investissement) + droitisation des gouvernements en général (européen, international)	4 participantes : F(1), C(2), S(6), M(10)
Réponse collégiale = les parents sont des partenaires clés - Ils sont les clients des services (ils paient pour la plupart) - C'est essentiel qu'ils soient du côté des milieux d'accueil mais ils sont embêtés par les grèves - Mais ils ne sont pas toujours conscients des problèmes car ils sont dans l'immédiateté, ils ne lisent pas les projets d'accueil et ils pensent qu'il y aura de toute façon des solutions - Les parents influencent le secteur par leurs exigences car ils subissent aussi de la pression sociétale, pression du monde du travail, une pression d'être des bons parents (beaucoup de référentiels qualité différents). - Les familles représentent les enfants qui ne sont pas des électeurs et donc, ces derniers n'ont pas d'influence en soi auprès du monde politique.	12 participantes : F(1), M(7), N(9), M(4), A(5) C(2), S(6), M(8), M(10), A(11), S(12), V(3)
Réponse collégiale : L'Administration (ONE) intervient et est un acteur clé dans les institutions. Les visions en ce qui concernent l'ONE sont très variées : • Parfois, l'ONE cadenas le développement par trop de bureaucratie, trop rigide dans ces processus	12 participantes : A(11), S(12), F(1), V(3), M(7), C(2), M(10), M(4), M(8) A(5), N(9), S(6)

• En d'autres temps, l'ONE soutient le développement de la qualité, la formation • Mais elle peut aussi frustrer le terrain en renvoyant des observations négatives, en mettant la pression sur des éléments pour lesquels les milieux d'accueil n'ont pas de moyens. A ce moment-là, elle ne voit pas la détresse du terrain. • Elle a une tendance à défendre des idées qu'on ne sait pas mettre en œuvre. (exemple de l'accessibilité) • Elle développe des outils perçus comme des contraintes (exemple des bilan de fonctionnement). • Dans ces exigences, l'administration a des difficultés de se positionner face à des employeurs de salariés (transversalité avec d'autres politiques fédérales notamment). • Elle a pourtant un rôle à jouer face à la marchandisation du secteur. • Elle est censée être un soutien si jamais, il y a une menace de fermeture de places, pour leur maintien mais il reste des questions sur l'efficacité et le financement de la cellule de crise.	
Réponse collégiale = les Milieux d'accueil sont eux-mêmes acteur dans leur propre secteur. - Ils sont acteurs de leur développement : pour cela, ils doivent développer une vision entrepreneuriale tout en gardant une éthique « non-marchand » - Ils sont aussi soumis à la nécessité de se diversifier (formation, autres services), de rendre robuste les institutions - Ils mettent en place la qualité - Ils trouvent des solutions pour faire vivre le secteur Fragilité de leurs influence vient de : - Le personnel est en stress, puise dans ses réserves car trop d'incohérences dans les demandes (question du sens) - Les moyens humains sont manquants et pourtant, ils sont importants pour mettre en œuvre les politiques et le développement (la formation, les services supports, etc.) - Il est confronté à des défis et des décisions incohérentes. Exemple de la formation de bachelier en petite enfance qui va créer des déséquilibres car ils n'ont rien pour le mettre en place (ni barèmes, ni structure organisationnelle adaptée). - Le besoin de formation pour le personnel d'accueil est important : pour dépasser les idées préconçues, accueillir la diversité, mettre en œuvre les projets.	12 participantes : F(1), C(2), A(5), V(3), M(4), M(10), A(11), S(6), M(8), N(9), A(11), S(12)

Risque de voir se développer à plus grande échelle : la privatisation mais aussi le travail en noir (si manque de places).	
Grande importance du ministre et du gouvernement dans les décisions. - Beaucoup d'influence : cela s'est vu au travers des grandes réformes sur le statut des accueillantes et la réforme MILAC. (Nollet 1 et Greoli). Depuis deux législatures, il n'y en a plus. Ou elles ne sont pas mises en œuvre (excepté pour les postes de direction). - Avant, ils allaient sur le terrain mais les deux dernières ministres n'y vont plus, - C'est important d'avoir des personnes formées et informées au cabinet. Si pas, cela se ressent très vite. - Il y a un problème de légitimité de la ministre actuelle : se base sur des rapports plutôt que sur les gens de terrain, suppose que les directrices gèrent mal, a un parti pris, crée des dissensions (décrédibilise la parole des fédérations face à la presse par exemple)	7 participantes : C(2), V(3), M(4), M(8), N(7), M(10), S(12)
Multiplicité des acteurs engendrent des difficultés : - Renvoie de responsabilités entre différents acteurs et différents niveaux de pouvoir - Renvoie de responsabilité vers la sphère privé : les parents quand par exemple l'enfant n'a pas encore une place en milieu d'accueil - Devoir passer par plusieurs acteurs pour se faire entendre, passer par plusieurs paliers : mène à la perte d'info dans la représentation de la parole du terrain. - Les groupe d'intérêts comme les fédérations ou les syndicats représentent les milieux d'accueil mais c'est difficile de porter la parole de tous : certains se sentent mis à l'écart ou arrivent après la décision (exemple dans les crèches communales, pas toujours concertées en amont de la décision)	6 participantes : F(1), C(2), M(4), S(6), A(11), S(12)
Il existe un déséquilibre territorial qui affecte l'influence des acteurs marchands ou des pouvoirs locaux - Dépendance à la volonté des acteurs de développer des parcs d'entreprises ou non. Cette décision favorise ou pas les partenariats publics/privés : plus faibles possibilités Liège ou dans le Hainaut (qui pourtant ont besoin de places) qu'en Brabant Wallon. - Parfois il n'y a pas d'interlocuteurs (pas d'échevinat de la petite enfance) - Parfois mettent en concurrence les différents types d'accueil (construisent leurs crèches) - Il y a un désinvestissement des communes dans le secteur de la petite enfance.	8 participantes : F(1), C(2), M(4), A(5), S(6), M(7), M(10), A(11)

Quelles seraient les personnes intéressantes à interviewer pour poursuivre la recherche autour de la politisation de l'enfance ?

- Les personnes qui développent un modèle commercial autour de l'enfance (alimentation, couches lavables, etc.) : initiatives locales ou entrepreneurs locaux impactés par les politiques de l'enfance (F-1)
- Les psy spécialistes de l'enfance, le cabinet, les échevine, l'ONE, les fédérations, les parents (C-2, S-6)

Nouveaux éléments :

- En politique comparée « les milieux d'accueil finlandais » : modèle est plus centré sur les enfants (AB-5)
- Politique de l'enfance élargie : l'enseignement, la situation de l'aide à la jeunesse et des espaces de rencontre parents-enfants (M-4)
- Pour les milieux d'accueil non-subventionnés : difficile de les faire passer sur une subvention (car ont des prêts en cours par exemple (M-7))

Annexe 5 : Notes analytiques des catégories conceptualisantes

CC1 : la survie sectorielle <i>Définition</i> Présence de mécanismes mis en œuvre par le secteur pour maintenir l'ouverture des milieux d'accueil ou pour pouvoir continuer à se développer. <i>Propriétés</i> - Bricolage des acteurs du terrain et montages financiers visant le maintien du service - Revendications et propositions continues auprès du cabinet et de l'administration - Volonté de dépasser les doubles contraintes administratives et/ou politiques <i>Conditions d'existence</i> - Sous-subsidation structurelle du secteur public, de l'aide à la personne - Menaces conjoncturelles (restrictions budgétaires)
Eléments issus des résultats/entretiens qui illustrent le mode « survie » des institutions : 1. Passe avant tout par le maintien de l'existant (pérennisation), la création de nouvelle place et la (re)valorisation des métiers de la petite enfance. Besoins du secteur : aide et reconnaissance mais aussi dynamisme et remise en question. Pour survivre : besoin de se diversifier au travers d'autres services 2. Nécessaire d'éviter une opposition frontale avec le cabinet : Transmettre des informations/ faire des propositions / faire du lobbying (win-win) Commercer du service : se positionner dans une vision entrepreneuriale face aux fragilités structurelles, switch nécessaire des mentalités 3. Survie financière : Garder ce que les parents paient (autres modalités de subventionnement) Trouver des subventions alternatives (solution qui ne va pas fonctionner partout de la même manière) Augmenter l'attractivité du métier, réduire l'absentéisme du personnel et donc, augmenter les présences enfants Besoins de moyens humains : encadrement minimum Moyens débloqués sont ponctuels, pas structurels 4. Stress lié à la survie et à la crise : Puiser dans les réserves, devoir activer des leviers, trouver des solutions dans le court et moyen terme pour parer aux restrictions Besoins de faire du bricolage pour survivre Pas une priorité pour la FWB d'un point de vue économique Rhétorique de l'effort passe mal : efforts sont à la base de l'existence des services

CC2 : le risque marchand*Définition*

Glissement dans la culture sectorielle et la vision politique vers une logique marchande, néolibérale, dans les modalités de financement et d'organisation du secteur mais aussi dans les éléments de discours des acteurs.

Propriétés

- Déshumanisation du discours dans le service à la personne
- Décisions centrées principalement sur des aspects économiques

Condition d'existence

- Contexte de crise économique
- Logique néolibérale portée par plusieurs niveaux de pouvoir

Eléments issus des résultats/entretiens qui impliquent le risque d'une marchandisation du secteur :

1. Vision néolibérale :
 - Recherche de la valeur ajoutée des services de la petite enfance
 - Thématique de la performance qui rejoint les attentes des parents
 - Qualité des services liée à une vision commerciale (création de besoins) vs vision de service à la population (enfants, parents).
 - Vision concurrentielle entre différents types d'accueil
2. Rhétorique de la « sauvegarde » :
 - Se tourner vers le privé-marchand présenté comme solution aux difficultés structurelles.
3. Poste à charge :
 - Secteur de l'enfance vu comme un secteur qui ne rapporte pas
 - Vision réductrice
 - Choix politique d'investir dans d'autres secteurs
 - Priorité politique donnée aux secteurs qui rapportent
4. Risque :
 - Le secteur doit être attentif à la marchandisation pour sa survie dans les valeurs d'égalité et d'accessibilité.
 - Le risque est d'avoir des tarifs fixes pour tous, sans subsides, sans agréments et ne viser que « le chiffre ».
 - La marchandisation est un risque pour la qualité de l'accueil. Exemple : devoir trier les parents selon leurs revenus, leurs origines, etc.
 - Impact possible sur l'accentuation des inégalités entre enfants, entre familles.

CC3 : la bascule sectorielle*Définition*

Mouvement d'aller-retour entre deux logiques d'accueil de l'enfant : l'une centrée sur la notion de garde, de surveillance et l'autre centrée sur les notions de qualité pédagogique, d'accessibilité et d'éducation.

Propriétés

- Présence d'au moins deux visions opposées au sein d'un même secteur
- Vision de l'enfance comme un poste économique (garde) vs une responsabilité éducative (accueil)
- Mouvement d'aller et retour entretenu et défendu par différents acteurs

Conditions d'existence

Situation de crise économique centrée sur les aspects quantitatifs plutôt que les aspects qualitatifs des services à la personne.

Eléments issus des résultats/entretiens qui illustrent la tension entre la logique de garde et la logique d'accueil :

1. Garde :

Adaptation de l'enfant à la société et pas l'inverse

Enfant comme un sujet économique

Retour en arrière : impact sur le travail des femmes, coût pour les parents

Perte de bientraitance : les parents doivent faire des choix entre vie professionnelle, vie personnelle mais aussi sur la manière dont il pense l'éducation de leur enfant

Multiplication des systèmes de garde (vs un accueil de qualité)

2. Accueil :

Notion de qualité centrale : considérer l'enfant autrement avec des besoins affectifs, d'éveil et d'autres besoins plus spécifiques, individuels

Vision de la qualité : met l'enfant au centre, accessibilité, qualité éducative, reconnaissance professionnelle et encadrement correct (1.5ETP/7 enfants)

Pluralité dans les modes d'accueil : assure accessibilité et lutte contre les inégalités structurelles

3. Changement de logique :

Sortir modèle révolu des « bonnes œuvres » ou du « contrôle socialiste » (entretien 1)

Penser autrement les services : les mentalités ont évolué à partir du terrain (passage garde vers accueil : grâce au terrain)

Vision a évolué : la place est un droit de l'enfant (alors qu'avant, la vision économique de mise au travail des femmes prévalait = droit du parent)

Terme « qualité » est galvaudé : utilisation multiple et différente selon les acteurs

4. Effet sur l'accessibilité et les inégalités

Manque d'accessibilité = renforce les inégalités entre enfants.

Perdre de la qualité, c'est créer des inégalités, avec du personnel mal formé, sort des aspects professionnels

Bataille culturelle autour des places : réserver la place à ceux qui travaillent vs gratuité (BIM, monoparentalité)

CC4 : la gouvernance multi-niveaux*Définition*

Implication de plusieurs niveaux de pouvoir dans les aspects organisationnels, financiers et culturels de l'accueil de la petite enfance ainsi que dans les modalités concrètes de gouvernance mises en place.

Propriétés

- Partage d'une même compétence (petite enfance) à différents niveaux de responsabilités politiques.
- Modalité de gouvernance des instances : soit en cohérence, soit en divergence, voire sans aucune concertation entre elles.

Conditions d'existence

Situation de compétences partagées et/ou décentralisées entre les entités de pouvoir (fédéral, entités fédérées et pouvoirs locaux).

Eléments probants issus des résultats/entretiens qui explicitent la gouvernance multi-niveaux :

1. Présences/influence des pouvoirs locaux : même quand ils ne sont pas présents, cela a des conséquences.
2. Vision européenne imposée / influence de la tendance internationale de droitisation
3. Gouvernance caractérisée par :
 Pas/peu de feedback pour guider les décisions
 Vision « enfant au centre » : difficile à tous les niveaux de pouvoir, pas une priorité en terme de gouvernance
 Convergence de chaque niveau de pouvoir autour de la vision « enfance = dépense »
 Attribuer des moyens en lien avec les besoins semble impossible
 Renvoi de responsabilité entre les différents niveaux de pouvoir
 Enfance reléguée à un problème privé : quand il n'a pas une place, l'enfant est sous la responsabilité complète de ces parents (illustré par le principe de liste d'attente dans la petite enfance)
 Manque de transversalité impliquant chaque niveau avec une vision globale de l'enfant (discontinuité)
4. Déséquilibre territorial
 Contexte régional impacte la mobilisation des pouvoirs locaux.
 Certains n'ont pas les moyens de subvenir aux besoins des milieux d'accueil, pas les moyens d'ouvrir des places.
 La volonté politique des pouvoirs locaux jouent autant que les moyens dont ils disposent.
 Parfois, c'est même l'inverse d'un soutien : le pouvoir local alimente une concurrence

CC5 : le décalage politique
<i>Définition</i> Ecart existant entre le projet politique et les besoins du terrain, entre la vision politique de la petite enfance et l'expression d'une vision professionnelle de terrain de ce même secteur. <i>Propriétés</i> - Expression d'un projet politique non-aligné avec le secteur dans lequel il s'inscrit - Déviation des buts : les objectifs poursuivis en décalage avec le service à la population, les moyens attribués et les objectifs sont non-alignés. <i>Conditions d'existence :</i> Absence de concertation et de feedback dans la mise en œuvre des politiques publiques
Eléments probants issus des résultats/entretiens illustrant le décalage politique/terrain : 1. Vision de poste à charge, vision commerciale, étriquée, réduite à des aspects financiers : L'enfance n'a pas autant de poids que d'autres sujets politiques Choix dans la répartition de l'enveloppe commune 2. Projet politique des acteurs politiques (locaux, FWB) est cloisonné : Existence de décalage avec des autres politiques telles que les politiques de remise à l'emploi (contradictions) Gestion de pénurie de places Timing politique lié à un objectif électoral : pas en adéquation avec les besoins du terrain Les coalitions prennent le pas sur la responsabilité. Les changements de majorité impliquant des changements de vision de l'enfance 3. Le projet est la sauvegarde (vs prévention/anticipation) : La demande du terrain d'avoir plus de moyens structurels n'est pas rencontrée Rhétorique de l'effort et de la viabilité est soutenue dans les discours Subsiste en politique des mentalités qui ne voient pas l'accueil de l'enfant comme une profession (exemple des titres-services). Décalage dans la compréhension entre le terrain et les instances de décision : incompréhension mutuelle Difficulté à cerner les besoins du terrain : légitimité des personnes qui travaillent au cabinet, qui conseillent la ministre (sur les besoins des enfants) 4. Décalage vécu à plusieurs niveaux : Discours vs faits (réalisations politiques) : souvent des effets d'annonces sans mesures concrètes, les contrats de gestion sont des bonnes paroles, souvent sont déjà mis en place sans moyens par le terrain. Décalage objectifs/moyens. Déplacement des buts = l'objectif des politiques n'est pas l'accueil des enfants mais les économies budgétaires.

CC6 : l'articulation des acteurs-réseaux
<i>Définition</i> Place et codépendance de chaque acteur qui intervient dans le secteur pour orienter les décisions (ou les non-décisions) politiques et administratives. <i>Propriétés</i> - Intervention aux différents moments du schéma des politiques publiques - Impact majeur ou minime des acteurs sur les décisions des autres acteurs <i>Conditions d'existence</i> Gestion du secteur se fait dans le cadre d'une gouvernance multi-niveaux
Eléments probants issus des résultats/entretiens qui mobilisent les acteurs et leur relation : 1. Pouvoirs locaux : Exercent une influence surtout au moment des élections mais grande variabilité territoriale Absence d'investissement, d'implication a des conséquences. Présence est liée à la survie des services. 2. Professionnels du secteur : ne doivent pas toujours être dans l'opposition avec les autres acteurs. Les milieux d'accueil jouent un rôle de barrière pour éviter les inégalités. 3. Parents : Clients des services et consommateurs/électeurs Exigeants : font pression sur les MAE Perdus au milieu des démarches (complexification) et des pressions sociétales Choissent les modalités d'accueil : nécessaire pluralité (choix de la place) Investissement temporaire : ne se sentent pas concernés sur le long terme 4. Le pouvoir exécutif de la FWB (surtout la/le ministre) S'informe via des consultants plutôt que du terrain Beaucoup (trop) d'intermédiaires entre le terrain et les politiques Base des décisions : préjugés et suppositions plus qu'une analyse étayée et objective des besoins. 5. L'administration (ONE) : Articulation avec les autres acteurs compliquées : • parfois trop bureaucratique (double contrainte) • parfois les aspects « contrôle » sont trop rigides • doit être un office fort face aux défis (marchandisation) • est un allié pour les milieux d'accueil • défini les objectifs (qualité, accessibilité) Lien entre le terrain et l'ONE : • il y a de l'écoute mais influence des deux est limitée, l'ONE subit aussi les décisions politiques • Sentiment d'injustice ressenti par les acteurs de terrain : incompréhension mutuelle 6. Autres éléments/acteurs : Trop de distances entre les acteurs Evolution des pratiques grâce aux formateurs du secteur et aux fédérations (organisent des rencontres et échanges entre les professionnels) Peu d'effets de certains acteurs : syndicat, parents, professionnels de terrain, fédération face à la rhétorique de l'effort et aux restrictions budgétaires